



Les Communes forestières entendues : Abandon du projet de la contribution supplémentaire au financement de l'ONF

La Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) salue l'annonce du ministre de l'Agriculture lors du salon des maires mercredi 17 novembre. L'Etat abandonne la contribution supplémentaire de 30 millions d'euros demandée aux Communes forestières pour le budget de l'ONF. A travers les assises de la forêt, Il s'engage également pour renforcer la filière forêt-bois.

« Cette annonce montre que l'Etat assume ses responsabilités et son engagement pour nous permettre de relever les défis qui sont face à nous. C'est une victoire pour nous qui sommes mobilisés depuis le mois de juin en dénonçant cette mesure injuste et irrationnelle » souligne Dominique Jarlier, président de la Fédération.

Mercredi 17 novembre, lors du salon de Maires, Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation a ainsi annoncé plusieurs mesures pour « faire filière » et renouer la coopération entre la Fédération nationale des Communes forestières, l'Etat et l'ONF. « Nous espérons que cette annonce est le point de départ d'une véritable refonte de la politique forestière et la prise en compte des nombreuses contributions des Communes forestières pour la préservation du poumon vert de la France. », expression partagée par l'ensemble des élus des Communes forestières.

Ainsi, l'Etat s'engage avec son plan de relance économique à investir 300 millions d'€ dans les forêts dont 200 millions € pour leur adaptation au changement climatique auquel s'ajoute 500 millions d'€ dans le cadre de France 2030. De leur côté, les Communes forestières, s'engagent, elles aussi à accroître la contractualisation nécessaire pour la filière bois française. Au-delà de l'intérêt économique et des 400 000 emplois en France de la filière forêt-bois, la mise en place d'une nouvelle gouvernance de l'ONF devra s'accélérer pour permettre aux communes et à l'ensemble de la filière de faire face aux défis écologiques de demain.

Une stratégie d'avenir pour les forêts françaises

La question de la pérennité de l'ONF est plus que jamais au centre des discussions. « On ne veut pas que l'ONF disparaisse » affirme M Jarlier. Il faut ajuster moyens et besoins. L'ONF doit sortir de ses impasses budgétaires et structurelles. La Fédération s'engage, pour sa part, à reprendre le dialogue avec l'ONF et l'Etat pour rénover le modèle économique de l'organisme.

Un nouveau modèle qui doit prendre en compte l'implication, au quotidien, des Communes forestières qui font face à de nombreux problèmes dans la préservation des forêts. Ainsi, attaques de parasites, dépérissement de certaines essences, sécheresses répétées, risques d'incendies accrus, ne sont que quelques exemples des défis auxquels ces communes font face.

« Il est nécessaire de trouver ensemble des solutions pour lutter contre le changement climatique et permettre aux forêts de jouer pleinement leur rôle de régulateur. Plus que jamais, nous participerons à la dynamique et à la solidarité pour faire filière », tient à souligner M. Jarlier.

À propos de la FNCOFOR

La Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) est une association qui rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts et toutes celles concernées par la valorisation des forêts de leur territoire. Organisée en associations départementales et unions régionales, avec plus de 6000 adhérents, elle met en œuvre des politiques forestières territoriales innovantes : bois énergie, bois construction, forêts pédagogiques, charte forestière, formation des élus, etc